

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE PHYSIQUE

Article 1 : OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») sont éditées par TERRA LOMBRICS (ci-après « TERRA LOMBRICS » ou « le Dépôt »), dont les coordonnées figurent en bas de page. Les présentes CGV sont applicables entre le Dépôt et toute personne qui y effectue un achat de Produit (ci-après le « Client »). Elles ont pour objet de régir l'ensemble des relations contractuelles entre TERRA LOMBRICS et le Client. Elles sont réputées acceptées sans réserve par le Client dès l'achat d'un produit (ci-après le ou les « Produit(s) »). Le Client peut les consulter librement à l'accueil du Dépôt.

Article 2 : PRODUITS

Les Produits sont proposés par le Dépôt dans la limite des stocks disponibles. Le Client est invité à se rapprocher d'un conseiller de vente afin de prendre connaissance des caractéristiques essentielles du Produit avant l'achat, si celles qui sont produites sur l'emballage du Produit lui paraissent insuffisantes. Le Dépôt est tenu de délivrer au Client les produits à la date de disponibilité convenue, dans les conditions des articles L. 216-2 et suivants du Code de la consommation. En cas de retard et sous réserve de la présentation d'une preuve d'achat, le Client est en droit de résoudre le contrat après une mise en demeure restée infructueuse demandant au Dépôt de s'exécuter dans un délai raisonnable. Pour toute commande, le Client dispose d'un délai de 30 jours calendaires pour procéder au retrait de ses produits en Dépôt. Ce délai court à compter de la réception, par tout moyen (courier, e-mail, sms), de la notification de disponibilité des produits. Passé ce délai, un courrier recommandé avec accusé de réception sera envoyé au Client afin de lui rappeler que sa commande est disponible. Le Client dispose alors d'un nouveau délai de 30 jours calendaires, à compter de la première présentation de ce courrier, pour venir récupérer sa commande en Dépôt. Passé ce délai, la commande sera annulée du fait du Client.

Article 3 : PRIX

Les prix de marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros, tiennent compte des éco contributions et sont calculés hors taxes. Par conséquent, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande.

TERRA LOMBRICS s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, TERRA LOMBRICS s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

Article 4 : PAIEMENT

Différents moyens de paiement sont proposés au Client pour régler ses achats, notamment la carte bancaire, le virement instantané ou les espèces. Pour ces moyens de paiement, TERRA LOMBRICS s'engage à respecter les dispositions légales en vigueur, notamment les seuils légaux applicables. Lors de l'enregistrement de la commande, l'acheteur devra verser le montant global de la facture, sauf accord préalable mentionné sur le devis.

Paiement en espèces

Le paiement en espèces est plafonné à 1.000 (mille) euros en vertu de l'article L.112-6 du Code monétaire et financier et du décret n°2015-741 du 24 juin 2015.

Paiement par carte bancaire

Le Dépôt accepte les cartes bancaires à concurrence du plafond déterminé entre le porteur et sa banque. Le Dépôt se réserve le droit de refuser toute carte bancaire laissant présager d'un éventuel risque de fraude ou d'impayé.

Règlements à distance

Le Dépôt offre à ses clients la possibilité de réaliser des paiements à distance (paiement web ou par lien). Ce type de règlement fait l'objet d'une sécurisation pouvant amener à un refus du moyen de paiement présenté.

Acomptes

Dans le cadre d'une commande nécessitant une livraison, TERRA LOMBRICS a la possibilité de demander au Client le versement d'un acompte correspondant à au moins 50% du montant TTC de la commande.

Paiement du solde

Le paiement du solde devra être effectué 72h avant toute livraison dans le cas de commandes passées en Dépôt.

Réserve de propriété

Les marchandises livrées restent la propriété de TERRA LOMBRICS jusqu'au paiement intégral de leur prix, en principal et en accessoires.

À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, TERRA LOMBRICS se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées. Plus généralement, le défaut de paiement pourra entraîner la revendication des marchandises.

Le transfert des risques du Produit s'opère entre les mains du Client à compter de la délivrance des Produits.

Article 5 : ESCOMPTE

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Article 6 : RETARD DE PAIEMENT

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées au jour de la réception, l'acheteur doit verser à la société TERRA LOMBRICS, une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises. À compter du 1^{er} janvier 2015, le taux d'intérêt légal est révisé tous les 6 mois (ordonnance n°2014-947 du 20 août 2014). Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire. En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement. Articles 441-6, I alinéa 12 et D.441-5 du code de commerce.

Article 7 : CLAUSE RÉSOLUTOIRE

Si dans les quinze (15) jours qui suivent la mise en demeure de la clause « Retard de paiement », l'acheteur ne s'est pas acquitté de sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de TERRA LOMBRICS.

Article 8 : LIVRAISON

Informations générales

Il est entendu par livraison, le service proposé consistant en la remise matérielle au Client du ou des Produits commandés au lieu de son choix. La livraison n'inclut pas la mise en service des Produits. Les livraisons ne peuvent s'effectuer que dans les zones géographiques couvertes par le Dépôt. Ces zones sont consultables en Dépôt et varient en fonction de la nature des Produits commandés. La livraison interviendra à l'adresse indiquée par le Client au moment de la passation de la commande, du lundi au vendredi entre 8 heures et 18 heures ; aucune heure précise ne pourra être communiquée au Client, le rendez-vous étant fixé à la demi-journée. À la date du rendez-vous, le Client devra être présent à l'adresse de livraison qu'il aura indiquée lors de la commande, muni du bon de commande et d'une pièce d'identité. En cas d'absence du Client, de non-présentation du bon de commande ou de non-présentation d'une pièce d'identité, le Dépôt se réserve le droit de refacturer au Client toute nouvelle livraison. Le solde de la commande du Client (toutes prestations incluses) doit être réglé 72h avant la date prévue de livraison. Dans le cas contraire, la livraison ne pourra être effectuée et le montant de la livraison sera due. Toute nouvelle demande donnera lieu à une nouvelle facturation.

Tarifs de livraison

Les tarifs de livraison sont consultables en Dépôt. Il est précisé qu'ils varient notamment en fonction de la distance du point de livraison, du poids et de l'encombrement global de la commande.

Délais de livraison




Les délais de livraison courent à partir de la date de disponibilité du Produit indiquée sur le bon de commande ou au lendemain du paiement total de la commande effectuée par le Client. Le Dépôt s'engage à mettre en œuvre l'ensemble des moyens nécessaires au respect des dates de livraison indiquées. Dans l'hypothèse où le Dépôt serait informé d'un retard de livraison des Produits, il s'engage à avertir le Client dans les plus brefs délais. Le Client a dès lors la possibilité de choisir le report ou l'annulation totale ou partielle de sa commande. En cas d'annulation de la commande par le Client, elle lui sera alors remboursée dans un délai maximum de quatorze (14) jours à partir de la date d'annulation.

Modalités de livraison

La livraison sera effectuée par le biais d'un transporteur ou par des membres du personnel de TERRA LOMBRICS. Avant d'utiliser ce service, le Client est invité à étudier la description, les caractéristiques du Produit et l'accessibilité du lieu de livraison afin d'être certain que la livraison soit possible. Le Client s'engage à faire part des éventuelles difficultés d'accès et particularités de l'adresse de livraison.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE PHYSIQUE

Le Client a la responsabilité de prévoir un accès facile pour un porteur dont le PTAC est de 7.5 tonnes (voir ci-dessous). Si mentionné sur le bon de commande, le Client a la responsabilité de prévoir un accès facile pour un camion de 19 à 38 tonnes et de demander toutes les éventuelles autorisations, notamment administratives, nécessaires au déchargement.

VUL		
Fourgonnette	Fourgonnette	Camionnette
		
Lx l x h : 4,5m x 1,8m x 1,8m	Lx l x h : 5m x 2m x 2,2m	Lx l x h : 6m x 2,55m x 2,5m
Surface au sol : 8m ²	Surface au sol : 10m ²	Surface au sol : 12m ²
PTAC : 1,5 tonnes	PTAC : 2,5 tonnes	PTAC : 3,5 tonnes

PORTEUR		ARTICULE
Porteur	Porteur	Semi-remorque
		
Réalisation : Marc SROUË, 2014		
Lx l x h : 6,5m x 2,55m x 2,5m	Lx l x h : 12m x 2,55m x 4m	Lx l x h : 16,5m x 2,55m x 4m
Surface au sol : 15m ²	Surface au sol : 29m ²	Surface au sol : 42m ²
PTAC : 7,5 tonnes	PTAC : 19 tonnes	PTAC : 40 tonnes

Une zone dégagée de déchargement est impérative à la livraison du Produit. Le transporteur peut décider à tout moment de stopper la livraison en cas d'impossibilités ou par souci de sécurité.

Livraison au pied du camion

Toute livraison sera une livraison au pied du camion. Ce mode de livraison s'entend par le dépôt au pied du camion du Produit à l'adresse indiquée par le Client lors de la commande. Aucune opération de manutention (notamment livraison à l'étage, ...) ou de pose ne sera dans ce cas effectuée par le transporteur. Le Client sera en charge de la récupération, de l'entreposage et du dépôt des Produits à l'adresse indiquée lors de la commande. Seul le transporteur est habilité à décider de l'accès le plus propice au déchargement. Il est précisé que la livraison sera effectuée en limite de propriété. Dans l'hypothèse où la configuration réelle de l'accès de livraison empêcherait physiquement le déchargement de la marchandise, le transporteur se réserve le droit d'annuler la livraison. Les frais de livraison resteront dans ce cas à la charge du Client. Il appartiendra au Client de se rapprocher du Dépôt afin de fixer les nouvelles modalités et coûts d'acheminement de la commande.

Réserves lors de la réception

À réception, le Client est invité à ouvrir le ou les colis et à vérifier la conformité de sa commande (état / contenu / quantité...) en présence du chauffeur.

Ce devoir de contrôle fait partie intégrante des responsabilités du Client qui ne peut donc en aucun cas s'en affranchir, même faute de temps ou quelque soit l'insistance du chauffeur / livreur pour repartir au plus vite.

Si le Client constate que le colis est endommagé ou incomplet, il lui est conseillé de l'accepter malgré tout mais d'impérativement émettre des réserves écrites claires, précises et motivées sur le bon de livraison avant de le signer :

- Incrire les réserves précises sur le document de décharge du transporteur ;
- Justifier ces anomalies au moyen de **photographies** du contenu ;

- CONFIRMER et motiver ces réserves dans les trois (3) jours ouvrés (les jours fériés légaux français n'étant pas comptés dans ce délai) au transporteur, par lettre recommandée (Article 105 du code de commerce).

Ces étapes préalables sont de la responsabilité du Client. Par conséquent, toute livraison n'ayant pas fait l'objet de réserves écrites précises et caractérisées sur le bon de transport sera considérée conforme à la commande et comme irrévocablement acceptée par le client.

En parallèle, dans les trois (3) jours ouvrés (les jours fériés légaux français n'étant pas comptés dans ce délai) une confirmation de ces réserves, photographies à l'appui, devra immédiatement être adressées à TERRA LOMBRICS en précisant bien le numéro de la Commande concernée, de préférence par e-mail : serviceclient@terralombrics.fr ou par courrier à l'adresse suivante :

TERRA LOMBRICS – Service Client
18 chemin de la Bataizière - Vauchrézien
49320 BRISSAC-LOIRE-AUBANCE

Il est rappelé que la mention « sous réserve de déballage » n'a aucune valeur juridique légale, du fait qu'elle ne permette pas d'établir que les dommages existaient lors de la livraison et ne saurait dégager le Client de son devoir de contrôle de l'état des Produits.

Absence lors de la réception

En cas d'absence du destinataire ou toute autre personne habilitée à recevoir le colis en son nom au moment de la livraison, une nouvelle présentation générera des frais supplémentaires à la charge du Client.

Article 9 : REPRISE DES PRODUITS

Le Dépôt s'engage à reprendre tous les produits (hors sur-mesure et commande spéciale) achetés chez TERRA LOMBRICS (en Dépôt ou sur son site Internet), dans un délai de quinze (15) jours suivant l'achat et sur présentation du ticket de caisse du Produit.

Il est entendu par :

- Produit sur-mesure : un Produit qui a été redimensionné et/ou personnalisé, les souches de vers.
- Par commande spéciale : un Produit qui n'est ni stocké, ni référencé.

Pour être repris, le Produit doit se trouver dans son emballage d'origine, non ouvert. Il doit être en bon état esthétique, en état de fonctionnement et non utilisé.

Dans le cas où le Client rapporte le Produit dans les délais et aux conditions indiquées ci-dessus, le Dépôt remboursera au Client le prix du Produit sous forme d'avoir ou sur carte bancaire.

Article 10 : GARANTIES LÉGALES

TERRA LOMBRICS est tenu des défauts de conformité et des vices cachés du Produit au contrat dans les conditions des articles L.211-4 du code de la consommation et des articles 1641 du code civil.

Le Client est expressément informé que TERRA LOMBRICS n'est pas le fabricant des produits proposés à la vente, sauf pour les vers et le lombricompost solide et liquide, et que TERRA LOMBRICS se dégage de toute responsabilité du fait des produits défectueux.

En conséquence, en cas de dommages causés à une personne ou à un bien par défaut du produit, seule la responsabilité du fabricant de celui-ci pourra être recherchée par le Client, sur la base des informations figurant sur l'emballage dudit produit.

Garantie de conformité

Sous réserve de la présentation d'une preuve d'achat, le Client dispose d'un délai de deux (2) ans à compter de la délivrance du Produit pour faire valoir la garantie légale de conformité. Durant ces deux (2) ans, le Client est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité, celle-ci pesant sur TERRA LOMBRICS.

En cas de défaut de conformité, le Client choisi entre la réparation et le remplacement du Produit, sous réserves des conditions de coût prévues par l'article L.217-9 du code de la consommation. Toutefois, le Dépôt peut ne pas procéder selon le choix du Client si cela entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité proposée, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Si toutefois aucune des solutions envisagées ne peut être mise en œuvre dans le mois suivant la réclamation, le Client aura la possibilité de demander une diminution du prix ou l'annulation du contrat. L'annulation du contrat peut ne pas être acceptée si le défaut de conformité est mineur.

Certains Produits peuvent bénéficier d'une garantie consentie par le fabricant ou le fournisseur du Produit. Cette garantie constructeur est facultative et ne se substitue pas aux garanties légales. Elle peut notamment être mentionnée sur la notice, le packaging du Produit ou dans un contrat écrit spécifique qui en précise le contenu et les modalités de mise en œuvre, notamment sa durée. La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

Garantie des vices cachés

Sous réserve de la présentation d'une preuve d'achat, le Client peut faire valoir la garantie des vices cachés dans un délai de deux (2) ans à compter de la découverte du vice. Pour bénéficier de la garantie des vices cachés, le Client doit apporter la preuve que le vice était non apparent, existait lors de l'achat et rend le Produit impropre à l'usage auquel on le destinait ou diminue très fortement cet usage. Si le Client apporte une telle preuve, il pourra choisir entre l'annulation de la vente ou une réduction du prix de vente, conformément à l'article 1644 du code civil.

Article 11 : GARANTIES COMMERCIALES

Certains Produits peuvent bénéficier d'une garantie commerciale. Elle est facultative et ne se substitue pas aux garanties légales.

La garantie commerciale est consentie au Client au moyen d'un écrit remis lors de l'achat du Produit, et peut notamment être mentionnées sur la notice, le packaging du Produit ou dans un contrat spécifique. Cet écrit définit le contrat et les modalités de mise en œuvre de la garantie, notamment sa durée. Il est précisé que le bénéfice de la garantie commerciale est subordonné à la présentation d'une preuve d'achat.

La garantie commerciale est en principe gratuite.

Article 12 : SAV

Défaut ou dysfonctionnement du Produit

En cas de dysfonctionnement ou de défaut du Produit, le Client doit immédiatement cesser de l'utiliser et en aviser sans délai le service après-vente du Dépôt (ci-après le « SAV »). Il est précisé que le Dépôt ou son fournisseur restent les seuls décisionnaires de la nécessité de réparer ou remplacer le Produit, ainsi que la possibilité de faire

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE PHYSIQUE

valoir ou non la garantie. En cas de refus de garantie, des frais de gestion pourront être demandés au Client par le Dépôt. Dans le cas où le Client ne pourrait pas bénéficier des garanties énoncées aux articles 10 et 11 des présentes CGV, TERRA LOMBRICS pourra proposer au Client des solutions de réparation ou des prestations d'entretien.

Dépôt du produit

Tout produit acheté au Dépôt peut bénéficier d'un service après-vente.

Tout client souhaitant bénéficier du service après-vente du Dépôt (réparation hors garantie, commande de pièces détachées...) s'engage à fournir une identification précise du produit (marque, modèle, référence, ancienneté du produit...), afin que le SAV puisse procéder aux réparations ou commandes de pièces détachées adaptées.

En cas de communication d'informations erronées de la part du client, la responsabilité du Dépôt ne saurait être engagée et toute nouvelle commande fera l'objet d'une nouvelle facturation.

Devis

Dans le cadre d'un service après-vente hors garantie, le Client devra s'acquitter auprès du SAV de frais de prise en charge pour diagnostiquer et chiffrer le montant des réparations. Ces frais peuvent varier en fonction du temps passé.

Le devis des réparations ou pièces détachées nécessaires à la remise en service du produit sera proposé au Client. Libre au Client de faire part au SAV de son acceptation ou de son refus quant à l'intervention proposée.

Le Client dispose d'une période d'un (1) mois à compter de la réception du devis pour faire part au SAV de son acceptation ou son refus quant à l'intervention proposée sous réserve de conservation du Produit par le SAV. Au-delà de ce délai, le Dépôt se réserve la possibilité de modifier la teneur du devis, et notamment de se conformer aux éventuelles évolutions tarifaires intervenues. Au moment du dépôt du produit, le client peut éventuellement définir avec le SAV un montant à concurrence duquel la réparation sera réalisée sans nécessité d'accord préalable de la part du Client.

Retrait du Produit

Une fois le produit réparé ou les pièces détachées disponibles, le Client sera averti de la disponibilité de son Produit auprès du SAV du Dépôt. À défaut de retrait du Produit dans un délai de trois (3) mois, et après réception d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception restée sans réponse, le Dépôt se réserve la possibilité de procéder à la distribution du Produit sans que sa responsabilité ne puisse être engagée ultérieurement. En cas de refus de devis par le Client, le Produit sera restitué démonté au Client.

Délai

Les éventuels délais figurant sur le bon de prise en charge SAV ainsi que ceux figurant sur les devis sont donnés à titre indicatif. Des aléas indépendants de la volonté du Dépôt peuvent intervenir occasionnant un non-respect des délais indiqués. La responsabilité de TERRA LOMBRICS ne saurait être engagée à ce titre.

Garantie des réparations

Les réparations effectuées par le SAV sur le Produit ne sont pas garanties.

Pièces détachées

Le Dépôt s'engage à communiquer au Client la disponibilité des pièces détachées indispensables au bon fonctionnement du Produit dès lors qu'il aura lui-même eu une information claire et précise de la part du fournisseur. Dans l'hypothèse où le constructeur du matériel concerné par le retour aurait cessé de commercialiser les pièces et/ou composants dudit matériel, TERRA LOMBRICS ne sera pas soumis à un quelconque délai concernant l'éventuelle réparation du matériel ou l'obtention desdites pièces et composants. Le cas échéant, TERRA LOMBRICS pourra proposer au Client un nouveau produit, devant faire l'objet d'un nouveau bon de commande.

Article 13 : RESPONSABILITÉS

TERRA LOMBRICS ne pourra en aucun cas être tenu responsable de tout dommage direct ou indirect subi par le Client ou un tiers qui ne relèverait pas directement de son seul fait, et notamment de tout préjudice subi de fait d'une utilisation inappropriée du Produit par le Client. La responsabilité du Dépôt ne pourra être engagée en cas de non-respect, partiel ou total, des présentes CGV par le Client. Le Dépôt peut s'exonérer de toute ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve de l'inexécution ou de la mauvaise exécution des présentes CGV par le Client.

Article 14 : FORCE MAJEURE

TERRA LOMBRICS peut s'exonérer totalement de sa responsabilité en cas de force majeure. Sont notamment réputés événements de force majeure, les incendies, les inondations, tremblements de terre, tempêtes, arrêts des réseaux de télécommunication, ainsi que les grèves totales ou partielles de nature à entraîner une désorganisation interne ou externe.

Article 15 : GESTION DES LITIGES

Étape 1

En cas de litige à l'occasion d'un achat en Dépôt ou d'une commande sur le Site, le Client peut adresser une réclamation écrite avec accusé de réception à TERRA LOMBRICS, par e-mail à serviceclient@terralombrics.fr ou par courrier à l'adresse suivante :

TERRA LOMBRICS – Service Client
18 chemin de la Bataillère - Vauchrézien
49320 BRISSAC-LOIRE-AUBANCE

Étape 2

Si le Client n'est pas satisfait de la réponse apportée par TERRA LOMBRICS, ou en cas d'absence de réponse dans un délai d'un (1) mois après la réception de ladite réclamation, le Client peut adresser une réclamation écrite, liée à un achat en Dépôt ou sur le site Internet, effectué au cours des douze (12) derniers mois, par courrier à l'adresse suivante :

MEDIAVET
126 chemin de l'abreuvoir
38410 SAINT MARTIN D'URIAGE

La solution proposée par le Médiateur ne s'impose pas aux parties, qui restent libres à tout moment de sortir du processus de Médiation.

Article 16 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La marque TERRA LOMBRICS, est protégée par des droits de propriété intellectuelle. Toute utilisation des droits de propriété intellectuelle appartenant à TERRA LOMBRICS, de quelque nature que ce soit et sous quelque forme que ce soit, est interdite.

Article 17 : DROIT APPLICABLE

Les présentes CGV sont soumises à la loi française. En cas de litige, une solution amiable sera au préalable recherchée. Tout litige relatif à l'exécution des présentes CGV sera de la compétence exclusive des juridictions françaises.

Article 18 : DONNÉES PERSONNELLES

TERRA LOMBRICS attache une grande importance à la protection et au respect de la vie privée de ses Clients et de leurs données personnelles. La politique de protection des données personnelles de TERRA LOMBRICS vise à informer les Clients des pratiques concernant le consentement, la collecte, l'utilisation, le stockage, les mesures de sécurité, le(s) durée(s) de conservation, le(s) destinataire(s) et le partage des données personnelles que le Client est amené à fournir lors d'un achat, du remplissage d'un formulaire papier ou en ligne, en créant un compte internaute, etc. La politique de protection des données personnelles est disponible sur l'espace légal de TERRA LOMBRICS de son site Internet : www.terralombrics.com/conditions-generales. Le Client peut demander à un collaborateur en Dépôt d'éditer un exemplaire papier de cette politique s'il le souhaite. Ainsi, TERRA LOMBRICS protège la vie privée de ses Clients en respectant la législation en vigueur et en suivant ses règles internes relatives à la protection des données personnelles de TERRA LOMBRICS qu'elle a adoptées pour préserver et garantir les droits des Clients sur les données qu'ils lui confient. TERRA LOMBRICS respecte les obligations de formalités et de tenue de registre pour ses traitements. Le Client dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données personnelles les concernant. L'exercice de ce droit s'exerce par e-mail à serviceclient@terralombrics.fr ou par l'envoi d'un courrier à l'adresse suivante :

TERRA LOMBRICS – Service Client
18 chemin de la Bataillère - Vauchrézien
49320 BRISSAC-LOIRE-AUBANCE

Afin de permettre à TERRA LOMBRICS d'y satisfaire, chaque demande doit être accompagnée des éléments nécessaires à l'identification de l'expéditeur : nom, prénom, e-mail et éventuellement adresse postale.

IMPORTANT : Le délai de traitement de votre demande sera nécessairement augmenté si vous faites votre demande par courrier, du fait des contraintes matérielles et techniques.